

Communiqué de presse

Berne-Liebefeld, le 16 septembre 2014

Action sur les conseils de vaccination en pharmacie du 22 septembre au 18 octobre

Les pharmaciens suisses soutiennent la Confédération dans sa lutte contre la rougeole, une maladie hautement contagieuse. Les conseils de vaccination en pharmacie ne constituent que l'une des nombreuses mesures envisagées. Les pharmaciens prennent au sérieux leur mission de prévention et se préparent à assumer à l'avenir encore davantage de responsabilités pour garantir à la population une protection vaccinale suffisante.

«Si nous voulons atteindre des taux de couverture vaccinale plus élevés, nous devons mettre à contribution les pharmaciens. Ils sont tout à fait aptes à assumer cette activité grâce à une formation complémentaire que beaucoup d'entre eux ont déjà suivie», déclare le docteur Jan von Overbeck, médecin cantonal bernois. Dans certains cantons (Fribourg, Soleure, Zurich, Neuchâtel, Bâle-Campagne et Tessin), des pharmaciens spécialement formés sont déjà autorisés à vacciner sous certaines conditions des adultes en bonne santé. Les pharmaciens sont prêts à assumer à l'avenir davantage de responsabilités dans ce domaine pour soutenir la stratégie de la Confédération et des cantons. Ils y apportent aujourd'hui déjà une précieuse contribution avec l'action qu'ils organisent du 22 septembre au 18 octobre. Durant ces trois semaines, les pharmaciens proposeront à leurs clients des informations et des conseils sur les vaccinations. Ils créeront et valideront en outre le carnet de vaccination électronique des clients que ces derniers pourront ensuite consulter à tout moment en ligne.

Deuxième dose du vaccin contre la rougeole oubliée

Il est important de connaître son statut vaccinal, surtout par rapport à la rougeole. Il arrive en effet souvent que seule une dose du vaccin soit administrée et que la deuxième dose, essentielle pour la protection vaccinale, soit oubliée. La rougeole peut pourtant provoquer des complications sévères telles qu'une otite moyenne et une pneumonie qui peuvent dégénérer en encéphalite à séquelles durables voire issue mortelle. Pour éradiquer la rougeole en Suisse, au moins 95% de la population doit avoir reçue deux doses du vaccin. La Confédération veut atteindre cet objectif d'ici fin 2015.

Par leur action d'automne sur l'élimination de la rougeole, plus de 100 pharmacies participantes soutiennent la lutte commune de la Confédération et des cantons contre cette maladie dangereuse.

Plus d'informations et photos de presse disponibles sur: www.conseilsdevaccination.ch.

Contact

pharmaSuisse

Stephanie Rohrer

Responsable du département Communication & Marketing

Stationsstrasse 12, 3097 Bern-Liebefeld

Tél.: +41 (0)31 978 58 27

E-mail: kommunikation@pharmaSuisse.org

pharmaSuisse, en tant qu'association faîtière des pharmaciens, compte 5500 membres et représente 1350 pharmacies. Elle défend des conditions-cadres optimales dans l'ensemble de la Suisse, informe le grand public sur des sujets touchant à la santé et propose de nombreuses prestations à ses membres. Le siège de pharmaSuisse se trouve à Berne-Liebefeld. www.pharmaSuisse.org